

Cours Certifié de Permaculture

Organisé par l'**Atelier des Alvéoles**



Une formidable occasion de démarrer...

ou de poursuivre sa transition ...

Le Cours Certifié de Permaculture (communément appelé PDC à l'international) couvre, pendant 91h ! l'ensemble des fondamentaux essentiels pour **entamer une démarche de transition permaculturelle, et approfondir son projet de vie**. C'est avant tout une introduction générale à la permaculture, qui vous permettra de concevoir et de nourrir efficacement votre parcours de transition.

Tous les principaux aspects du *DESIGN* (conception de projet éco-systémique) selon les principes de la permaculture y sont abordés (principes, méthodologie, écologie des systèmes, le sol, l'eau et les plantes, l'agroforesterie, le climat, la construction, l'énergie, l'organisation socio-économique), pour incarner un mode de vie intégré à l'environnement, au travers d'aménagements durablement fertiles.

Durant ces douze jours, vous apprendrez à prendre la nature comme modèle pour aménager votre environnement, mais aussi pour organiser l'ensemble de votre vie et faire ensemble.

Une nouvelle relation avec la nature est à développer, basée sur la coopération et la symbiose avec notre écosystème. C'est un puissant retour « aux sources » qui s'impose alors à nous, un chemin aussi ressourçant qu'inspirant !!

La permaculture est accessible à tous, aussi simple que complexe, elle repose avant tout sur un changement de paradigme qui nécessite de laisser derrière soi de nombreux présupposés...

Organisé par l'Atelier des Alvéoles 751 072 588 R.C.S Romans – Code APE : 8559A

Organisme de formation « enregistré sous le numéro 4260247626. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ». page 1/6

Au programme :

Le programme du stage suivra le curriculum original du stage de 72h mis au point par Bill Mollison, avec quelques adaptations pour climat tempéré et des évolutions récentes dans différents domaines.

Durant ces douze jours, il y aura plusieurs intervenants et de nombreuses activités pratiques !

Exemple d'activités pratiques : rocket stove, enduits terre, installation de buttes, boutures, greffes et surtout LE DESIGN et L'OBSERVATION de la nature (les activités, varient d'un stage à l'autre, en fonction des projets en cours, de la saison, etc)

La formation est à la fois pointue techniquement tout en laissant la possibilité aux stagiaires d'apprendre par eux même et de développer leur créativité.

Le fil conducteur de la formation est la pratique de Design (méthodologie systémique de conception), de lieu, de projet et de vie.

Première semaine :

- La Permaculture : définitions, éthique, historique, etc.
- Les principes de la Permaculture
- Exercices d'observation
- Les étapes du design : méthodologie
- Les zones et les secteurs
- Les niches écologiques
- Pratiques d'un plan de base
- Climats et microclimats. lecture du paysage
- Permaculture humaine et formation des équipes
- Le sol : l'autofertilité, le non-labour, le compostage, le BRF et la gestion des déchets
- L'eau : le traitement des eaux, l'érosion des sols, les diguettes (swales) et la courbe de niveau.
- Le jardinage, culture légumière, le jardin forestier, les brises-vent
- Les modèles dans la nature
- Le design : les étapes et la méthodologie. Les structures visibles et invisibles



Détente : **journée libre** bien méritée le dimanche (amenez vos maillots de bain !)



La deuxième semaine :

- Les animaux dans l'écosystème
- L'agroforesterie, le brise-vent
- Les semences
- L'éco-construction
- L'économie alternative, l'argent!
- Vie sociale
- Atelier de design
- Réflexions croisées autour des projets des participants

Le programme sera affiné et orienté pour répondre au mieux aux besoins des participants.

Facilitateurs et intervenants :

Ce stage est Animé par Antoine Talin, Ingénieur en architecture du paysage, jardinier-pépiniériste, fondateur de l'Atelier des Alvéoles en 2010 ([bureau d'étude coopératif en Ingénierie permacole](http://bureau.d'etude.cooperatif.en.ingenierie.permacole), <http://atelier-alveoles.fr>), co-fondateur du Jardin des Cairns, et des Jardins de la Grange, Il est accrédité en permaculture appliquée par l'UPP en 2014. Formé à la permaculture humaine et sociale auprès de Bernard Alonso et de Robin Francis, Antoine accorde une grande importance au design de vie.

Spécialisé dans le DESIGN de paysage, Antoine est passionné par la création de systèmes vertueux et régénératifs, associant transition socio-économique et aménagements agroécologiques.

Antoine est accompagné par Francois Goldin : convaincu que la sobriété heureuse et la décroissance volontaire sont des clés de la transition à effectuer, Francois explore les voies de la coopération et les échanges d'expérience pour réaliser des planches de culture permanentes, de la multiplication végétale, des technologies appropriées ou des constructions bioclimatiques.

Antoine et Francois sont accompagnés par une équipe pédagogique aux multiples couleurs, ainsi que différents intervenants qui viennent témoigner et nous faire partager leur expérience.

La certification ?!

Il s'agit d'une **attestation** validant cette expérience reconnue par diverses organisations perma-culturelles de par le monde dont l'UPP ; elle permet de participer à l'animation de formations, et pour certains de poursuivre vers le diplôme de permaculture appliquée. Sa valeur est avant tout symbolique d'un nouvel engagement vers sa transition personnelle. + d'informations sur le site de l'Université Populaire de Permaculture (<http://permaculturefrance.org>)

Lieu :

Le cours aura lieu sur le (nouveau) site d'expérimentations et de transmission de l'Atelier des Alvéoles, à Cobonne (26), au cœur d'un projet collectif en pleine construction. En cours de réalisation : jardins forêts, éco-construction, gestion intégrée de l'eau, Keyline design, pépinière agro-forestière,...

Situé dans le Val de Drôme sur les contreforts sud du Vercors, le lieu reflète une grande diversité écologique propice à l'inspiration et au ressourcement (rivières, montagnes, collines, forêts,...) pensez à prendre vos maillots de bains. La région ne manque pas de projets et d'initiatives inspirantes à visiter, avant ou après la formation !!

Coûts de la formation :

La formation (hors repas et hébergement) :

1638€ HT (18 € de l'heure/ 91h) pour les entreprises et les personnes prises en charges financièrement ;

pour les particuliers : 590€ TTC (soit 50€ / jour !!)

Nous réservons également quelques places non monétarisées (échanges autres) pour des personnes en très grandes difficultés : réfugiés, sans abris,...

.....

Les repas : 310 €

3 repas végétariens + collation (du jardin autant que possible, et sinon biologique, cuisinés avec grand art par notre cuisinière en chef !)

A noter : les repas sont indissociables du stage.

.....

Frais d'accueil :

50 € (4 €/nuit)

cela comprenant : adhésion à l'association, frais d'accueil, assurance du lieu, etc

Accueil, en immersion nature : camping dans les bois, toilettes sèches, douches solaires (même prix pour les camions, etc)

A noter : l'adhésion à l'association est indissociable du stage.

Bénéfices du stage : l'ensemble des bénéfices du stage vont pour financer les projets sur place (pépinière, jardins coopératifs, etc).

TOTAL (coût) :

Pour les particuliers : **950 €**

> prise en charge OPCA, pôle emploi : **nous contacter pour un devis.**



Horaires :

Arrivée : l'accueil se fait **entre 10h et 12h** le premier jour, le lundi.

Nous vous attendons pour un premier repas ensemble à 12h30.

Début des cours à 14h

Cours : les journées démarrent à 8h30 et terminent entre 17h30 et 18h30 (avec 1h30 de pause à midi)

Départ : 16h le samedi. Pas d'accueil sur place le dernier soir.

Vie sur le lieu de formation (aux Jardins de la Grange) :

Les conditions d'accueil sont rudimentaires (camping, toilettes sèches et douches solaires), **au plus proche de la nature dont nous nous inspirons**. Nous essayerons dans la mesure du possible de partager l'ensemble de la formation en immersion sur les lieux (à l'exception des journées de visite). Il y a cependant la possibilité de trouver des gîtes dans le secteur pour les personnes ayant de réelles difficultés physiques pour dormir en camping (ce coût n'est pas pris en compte dans la formation).

Participation à la gestion du lieu : l'accueil est auto-géré (mais bien organisé : la gestion de la vie quotidienne est partagée à tour de rôle dans le groupe). Les stagiaires sont amenés à participer à la gestion et l'organisation de la vie collective sur le lieu (entretien courant, vaisselle, nettoyage des espaces de cours, cueillette, jardinage, etc). C'est aussi une occasion d'expérimenter un autre mode de vie !

Rappel de quelques règles simples sur le lieu :

L'alcool n'est pas encouragé sur le lieu, de même que les drogues en tout genre ne sont pas les bienvenues. Pas de camping sauvage ou camion en dehors du site prévu (respect des voisins). Nos amis les chiens extérieurs au lieu ne sont pas acceptés durant les formations.

Cette formation est avant tout une aventure humaine inoubliable, alliant des temps personnels et des temps collectifs d'échange, autour d'une Vision réenchantée du monde et de tous les possibles qui s'offrent à nous !!



Conditions d'inscription à nos formations

1. Seules les inscriptions **acquittées des arrhes** sont définitivement prises en compte.
2. Les places étant limitées, nous nous réservons le droit de clôturer les inscriptions ou d'annuler le stage si le nombre de participants est insuffisant 15 jours avant le début du stage. Une liste d'attente sera mise place par ordre de réception des inscriptions.
3. Le solde du règlement (qui complète les arrhes) est à verser au premier jour de la formation.
4. Toute annulation de **votre** part après le démarrage du stage ne donne droit à aucun remboursement.
5. En cas d'annulation de **notre** part, l'intégralité de la somme versée sera remboursée.
6. Les repas et les frais d'accueil sont indissociables du coût de la formation (pour les CCP).
7. Il appartient à chaque stagiaire de prendre connaissance du règlement intérieur de l'Atelier des Alvéoles, avant le démarrage de la formation.
8. Ces conditions d'inscription concernent les particuliers, pour les prises en charge (OPCA, VIVEA ou autres) se référer à nos conditions générales de vente (présentes sur notre site internet).
9. Avant toute inscription vous avez pris connaissance des informations pratiques ci dessus.

Modalités d'inscription :

Pré-inscription = réservation de votre place (gratuit). Dès que le nombre minimum de participants est atteint, vous pourrez confirmer votre inscription en versant les arrhes.

> Inscription définitive : le versement des arrhes (300 euros) confirme et valide l'inscription.

Nombre de participants : 15 à 25

